

DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE

Adresse postale

Service Conservation du Domaine Public
Unité Occupations Commerciales
LE FORUM – 3 rue Malakoff – CS 50053
38031 GRENOBLE Cedex 01

Bureau

88 rue des Alliés
38100 GRENOBLE
☎ : 04 56 58 52 02
@ : secretariatvoirie@lametro.fr

1. Objet de la demande

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Terrasse sur trottoir * | <input type="checkbox"/> Chevalet (maxi. : H. 1,20m x L. 0,80m) |
| <input type="checkbox"/> Contre-terrasse sur trottoir * | <input type="checkbox"/> Paravent * |
| <input type="checkbox"/> Terrasse sur stationnement * | <input type="checkbox"/> Abri double pente |
| <input type="checkbox"/> Etalage | <input type="checkbox"/> Parasol géant |
| <input type="checkbox"/> Store * | <input type="checkbox"/> Autre : |



2. Identification de la société et du commerce

Raison sociale : <input type="checkbox"/> SARL <input type="checkbox"/> SAS <input type="checkbox"/> Autre :	
Nom de la société :	
N° de siret :	
Nom du commerce :	
Adresse du commerce :	
Activité exercée :	
Jours d'ouverture : du au	Fermeture :
Horaires : de h à h & de h à h	

3. Identification du demandeur : Propriétaire Gérant Autre :

Prénom : Nom :

Adresse de facturation :

Commune : CP :

Tél. : Mail :



*Pour rappel, les travaux d'aménagement ou de modification d'un établissement recevant du public sont soumis à autorisation du Maire et ne peuvent être effectués qu'après le dépôt d'un dossier permettant de vérifier leur conformité auprès du service **Sécurité Civile** ou auprès du service **Urbanisme** en cas de modification de façade.*

Coordonnées : Hôtel de Ville - 11 bd Jean Pain 38021 Grenoble - ☎ : 04 76 76 36 36

Cette demande ne vaut pas acceptation, et reste soumise à vérification et autorisation de la Métropole par un arrêté. L'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite.

A, le / /

Signature :

* Pièces à fournir :

Terrasses		Store & Paravent	
1	Extrait K-bis de moins de 3 mois	1	Extrait K-bis de moins de 3 mois
2	Licence ou attestation de non vente d'alcool	2	Croquis côté de l'installation faisant apparaître les trottoirs (face et coupe pour saillies)
3	Titre de propriété ou bail de location	3	Photo de la façade
4	Permis d'exploitation + PVBAN (si vente alcool de nuit)	4	Système de fixation
5	Etude impact acoustique si diffusion de musique amplifiée avec seuil du calage du limiteur ou attestation de non diffusion		
6	Copie de CNI (carte nationale d'identité) en cours de validité		

A l'exception de l'extrait K-bis, les pièces fournies ne seront pas conservées dans le service

TOUTE DEMANDE INCOMPLETE NE SERA PAS INSTRUITE